



La Garde Adhémar, le 10 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister
à la **réunion publique du Conseil Municipal**
qui aura lieu à la Mairie

Lundi 15 décembre 2025 à 18 h 00

La réunion de travail aura lieu le même jour à 17h30

Ordre du jour :

Désignation du ou de la secrétaire de séance.

Validation du Procès-Verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal

FINANCES LOCALES :

- 2025-79 : Autorisation donnée à M. le Maire d'engager un quart des dépenses d'investissement votées en 2025 pour le budget primitif 2026 de la commune
- 2025-80 : Autorisation donnée à M. le Maire d'engager un quart des dépenses d'investissement votées en 2025 pour le budget primitif 2026 du service eau et assainissement
- 2025-81 : Fixant la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026
- 2025-82 : Fixant la redevance consommation eau potable et redevance performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026
- 2025-83 : Décision modificative n° budget 13802 Eau et assainissement
- 2025-84 : Village de Noël 2025 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Clac'Scène

URBANISME :

- 2025-85 : Approuvant l'avenant n°2 à la convention de service commun « application du droit des sols » ADS avec la Communauté de Communes Drôme Sud Provence CCDSP

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,
François LAPLANGE SERVIGNE